



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie

Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir

ANNONCE SOUMISE A LA LRDBHD

FORMULAIRE J-1: ANNONCE DE LA CESSATION DE L'ACTIVITÉ DE L'EXPLOITANT ET/OU DE PROPRIÉTAIRE

Catégorie de la demande :

Exploiter un établissement public

Sous-catégorie de la demande :

Cesser l'exploitation d'un
établissement public

REMARQUE PRÉLIMINAIRE IMPORTANTE

L'exploitant est tenu d'annoncer immédiatement à la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir, la date à laquelle cesse son activité. A défaut, il demeure responsable de l'exploitation de l'établissement jusqu'au prononcé de la décision constatant la caducité de l'autorisation d'exploiter (article 40 alinéa 9 RRDBHD).

Type de la demande :☐ Cesser une autorisation

Numéro de l'autorisation à cesser :

Détails de la demande :

Date de la cessation (jour/mois/année) :

Motif du changement :☐ Cessation d'activité exploitant☐ Cessation d'activité propriétaire☐ Cessation d'activité exploitant et propriétaire**1. TITULAIRE DE L'AUTORISATION (personne qui cesse son activité)****Fonction (une seule coche possible)**☐ Exploitant ☐ Exploitant-propriétaire ☐ Propriétaire☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance (jour/mois/année) :

Adresse

Rue : Numéro :

Complément de rue : NPA :

Localité :

Canton : Pays :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

Nationalité : Type de permis de travail :

Date de validité permis de travail (jour/mois/année) :

2. ENTREPRISE (propriétaire du fonds de commerce article 3 lettre o LRDBHD)

Numéro IDE:

Raison sociale nom :

Complément raison sociale :

Nature juridique☐ Société à responsabilité limités (SàrL) ☐ Société anonyme (SA) ☐ Société coopérative☐ Société en nom collectif (SNC) ☐ Société en commandité ☐ Société simple☐ Entreprise individuelle☐ Fondation☐ Association

Adresse

Rue : Numéro :

Complément de rue :

NPA : Localité :

Canton : Pays :

Téléphone fixe : Fax :

E-mail :

Site internet : https://

3. ÉTABLISSEMENT (article 3 lettre b LRDBHD)

Enseigne/nom de l'établissement :

Adresse

Rue : Numéro :

Complément de rue :

NPA : Localité :

Canton : Pays :

Téléphone fixe : Fax :

E-mail :

Site internet : https://

4. LOCAL DE L'ACTIVITÉ (catégorie de l'établissement)***Catégorie de l'établissement voué à la restauration ou au débit de boissons (article 5 LRDBHD)*** (une seule coche possible)☐ CAFÉ-RESTAURANT (article 5 alinéa 1 lettre a LRDBHD)☐ BAR (article 5 alinéa 1 lettre a LRDBHD)☐ DANCING (article 5 alinéa 1 lettre b LRDBHD)☐ CABARET-DANCING (article 5 alinéa 1 lettre b LRDBHD)☐ BUVETTE PERMANENTE (article 5 alinéa 1 lettre c LRDBHD)☐ BUVETTE PERMANENTE DE SERVICE RESTREINT (article 5 alinéa 1 lettre d LRDBHD)☐ BUVETTE ASSOCIATIVE (article 5 alinéa 1 lettre e LRDBHD)

Catégorie de l'établissement voué à l'hébergement

- ☐ HOTEL (article 5 alinéa 1 lettré f LRDBHD)
- ☐ AUTRE ETABLISSEMENT VOUE A L'HEBERGEMENT (article 5 alinéa 1 lettré f LRDBHD)

Catégorie de l'établissement voué au divertissement

- ☐ SALON DE JEUX
- ☐ LIEUX DE RECREATION
- ☐ AUTRE LIEU DE RECREATION

REMARQUES IMPORTANTES

La Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir doit être en possession de l'original de la présente requête munie de toutes les pièces listées ci-dessous. Elle peut être déposée au guichet de la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir (Rue de Bandol 1, 1213 Onex – 1^{er} étage) ou transmise par voie postale.

Les parties signataires sont rendues attentives sur le fait que le dossier relatif à la présente requête en autorisation est librement accessible au propriétaire de l'établissement et à l'exploitant désigné. Ceci vaut également pour les données personnelles relatives à l'exploitant communiquées à l'appui de la requête.

En outre, la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir est habilitée à percevoir un émolument pour l'examen de la demande d'autorisation d'exploiter, prévu par la loi, après dépôt de la requête, et à différer l'examen de celle-ci en cas de non-paiement (articles 57 alinéa 1 et 59 alinéa 1 LRDBHD). L'émolument reste acquis à la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir en cas de retrait ou rejet de la requête (article 59 alinéa 3 LRDBHD).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Par leur signature, **les requérants attestent sur l'honneur que les informations contenues dans le présent formulaire, ainsi que les pièces produites, sont exactes et conformes à la réalité.** Toute information indiquée de manière volontairement erronée à la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir pourra remettre en cause la validité de l'autorisation délivrée.

De par sa signature, l'exploitant s'engage à gérer de manière personnelle et effective l'établissement pour lequel il sollicite l'autorisation d'exploiter.

Exploitant de l'établissement qui cesse l'activité

Lieu : Date :

Nom et prénom : Signature :

Représentant(s) de l'entreprise qui cesse(nt) l'activité¹

Lieu : Date :

Nom et prénom : Signature et tampon :

Nom et prénom : Signature et tampon :

Nom et prénom : Signature et tampon :

¹ En cas de pouvoir de signature collectif : le présent formulaire n'est réputé valablement signé par la personne morale propriétaire de l'établissement que s'il est contresigné par les représentants pouvant engager conjointement la société propriétaire.